

**Dans le cadre du 24 ième Chapitre Magistral Les Anysetiers de la Commanderie du Creusot Cristallerie ont procédé à une intronisation et remis deux chèques à des associations creusotines**



*La Commanderie du Creusot Cristallerie de l'Ordre International des Anysetiers a tenu son vingt-sixième Chapitre Magistral dans l'enceinte du Château de la Verrerie, au Petit Théâtre, ce samedi 12 septembre 2026*



Dame Anne Marie Collard, Maistre de cérémonie, a appelé les différentes commanderies présentes :

La Commanderie Le Creusot Cristallerie avec le Grand Maistre Gérard Bourdieu accompagné de ses petits pages : Aimie et Gabin et de ses membres du chapitre.

En présence de Monsieur Le Maire de la ville du Creusot Charles Landre et de Patrice Pluquet, Directeur Général des Services du Creusot.

Le Grand Maître Messire Gérard Bourdieu a reçu les représentants des Commanderies d'Autun la Romaine, de Bourgogne, du Comté d'Yssingelais, du Dauphiné, de Franche Comté, d'Indre en Berry, du Nivernais, de St Etienne en Forez dont :

Le secrétaire général délégué du Grand Conseil de l'Ordre, Chancelier de la 11ème Région Anysetière Centre Bourgogne : Messire Bernard Bretschneider

La Chancelière de la 5ème Région Anysetière : Auvergne Rhône- Alpes : Noble Dame Martine Berthelon

Le Vice Chancelier de la 11ème Région Centre Bourgogne Messire Michel Landrain  
Messire Bretschneider, Chancelier, a présenté et félicité pour les actions nationales des Anysetiers et leur travail humanitaire.

L'historique des Commanderies depuis le Moyen-Age à nos jours a été présenté par Maître Alain Guérard , avant de laisser la parole à Dame Maria Pia Lequain et Annie Yarkin qui nous ont présenté les préceptes de l'ordre.

Lors de ce Chapitre, Mme Bernadette Lamalle, assistante de cabinet comptable, a été intronisée selon les grands Principes Ancestraux de la Chevalerie Médiévale.

Aujourd'hui, la Commanderie du Creusot Cristallerie, de même que l'Ordre International ont pour but la

création et le Développement des relations amicales entre ses membres l'aide aux organismes, groupements, associations et œuvres, en poursuivant une action d'entraide et de secours, ainsi que la solidarité sous toutes ses formes.

Lors de la cérémonie, deux chèques ont été remis à deux Associations Creusotines: Le premier à Fablab Utopi et le deuxième à l'association Les Amis des Anciens pour des projets respectifs.

Depuis une quinzaine d'années, la Commanderie du Creusot a versé 88 086 € à des Associations Creusotines .

Le Grand Maître Gérard Bourdieu donna la parole à Monsieur le Maire qui ne manqua pas d'apporter son soutien à toutes les Associations qui ont vraiment besoin d'aides, pour perdurer dans le temps avant de clore cette belle cérémonie.











